

La lettre d'



Publication de la
Société d'Art et d'Histoire
d'Aix-les-Bains
Association loi 1901
2 rue Lamartine
73100 Aix-les-Bains.
« archives@aixlesbains.fr »
04 79 61 40 84
ISSN 1252-1698

SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX-LES-BAINS

Avril 2026

Sortie découverte à St Antoine l'Abbaye

Le jeudi 28 mai 2026

7h40 : départ d'Aix-Les Bains
10h00 - 12h00 : visite guidée de l'église abbatiale
et le trésor
Midi : restaurant à St Antoine l'Abbaye
14h15 : départ pour Chatte
15h00 - 17h00 : visite guidée du jardin ferroviaire
17h15 : retour vers Aix-Les-Bains

Numéro de téléphone
le jour de la sortie :
06 01 79 26 73

Coût de la sortie par personne
Avec repas : 82 euros
Sans repas : 50 euros



St Antoine l'Abbaye est classé parmi les plus beaux villages de France. L'histoire commence en 1070, lorsque le seigneur local Geilin ramène de Constantinople les restes égyptiens de Saint Antoine et les dépose dans le village de La Motte aux Bois, qui devient alors Saint-Antoine. Cette visite nous entraîne dans un fantastique voyage au temps du Moyen Âge. Au sommet, l'église abbatiale, joyau gothique, témoigne de la grandeur passée du site à travers son histoire millénaire.

Jardin ferroviaire : créé en 1987 par Christian ABRIC, ce jardin est devenu, au fil du temps et grâce à des milliers d'heure de travail, l'un des plus beaux jardins miniatures animés d'Europe



Bulletin d'inscription pour la sortie à St Antoine l'Abbaye le jeudi 28 mai 2026

Mme, M. :

Adresse :Tél. :

Chèque de 82 € (repas compris) x..... soit OU Chèque de 50 € (sans le repas) x..... soit

Car au parc de Verdure : ou au Boulodrome

Coupon et chèque (à l'ordre de la SAHA) à retourner à J. Lagrange avant le 08 mai 2026

SAHA - 2 rue Lamartine, 73 100 Aix-les-Bains - Tél 04-79-61-40-84

Aucune confirmation écrite de participation n'est envoyée. Règlement des sorties au dos de cette lettre.

SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX-LES-BAINS

Règlement des sorties « découverte »

Les sorties découverte proposées par notre association sont réservées aux adhérents SAHA à jour de leur cotisation (20 euros). Les non-adhérents doivent impérativement ajouter le prix de l'adhésion au prix de la sortie, soit 20€ valable 12 mois.

Inscription

L'inscription à une sortie est effective à réception du coupon d'inscription accompagné du règlement qui doivent être reçus au plus tard à la date limite d'inscription.

Aucune confirmation écrite de participation n'est envoyée.

Lorsque le nombre d'inscrits atteint le nombre de places disponibles, les demandes reçues en surplus sont mises en attente par ordre de réception. En cas de désistement(s), les personnes en attente sont prévenues par mail ou par téléphone.

Les participants s'engagent à suivre la sortie dans son intégralité, à respecter les horaires, à suivre les conseils des accompagnants, du chauffeur du car et des guides.

Annulation

Aucune annulation ne sera remboursée, sauf si elle intervient au plus tard **12 jours avant la date de la sortie**.

Passé ce délai, elle ne sera remboursée que sur présentation d'un certificat médical prouvant l'impossibilité de se rendre à cette sortie.

Dans le cas d'un empêchement le jour même, vous devez prévenir les accompagnateurs SAHA au N° de portable : 06 01 79 26 73 (qui ne sert que le jour des sorties) pour ne pas retarder le départ du groupe.

Nos accompagnants sont bénévoles et nos sorties sont organisées dans un cadre purement associatif.